

Fiche de poste

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

1. Identification du poste

Fonction	Masseur-kinésithérapeute
Service	Rééducation Fonctionnelle
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	05130
Correspondance statutaire	Catégorie A

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le CHD est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le CHD, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- Des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- Les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- Un hébergement médico-social (EHPAD)
- Un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- Un Centre de Planification Familiale
- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 761 lits et places, dont 420 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 206 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2023, 2060 professionnels non médicaux et 260 professionnels médicaux.

Rédacteurs	K. Clcteur / David Almendros
Valideur	I.Decan
Date de rédaction initiale	30/03/2011
Date de dernière modification	4/05/2023

3. Mission et activités

✚ Mission générale

Le masseur-kinésithérapeute

- Assure les soins de kinésithérapie sur prescription médicale
- Prend connaissance de l'état clinique du patient et adapte son traitement en fonction de ce dernier
- Collabore avec les différents acteurs de santé
- Intervient dans tous les domaines de la rééducation selon les différentes pathologies rencontrées au sein de l'établissement
- Est référent sur une unité, discipline ou pathologie spécifique

✚ Activités

Domaines	Activités
Soins et organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaît et organise la prise en charge en kinésithérapie de patients porteurs de pathologies diverses (respiratoires, traumatologiques, neurologiques, pertes d'autonomie, ...) • Effectue un diagnostic initial de prise en charge • Propose et décide un plan de prise en charge fondé sur le diagnostic effectué • Participe à la planification des soins de kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante • Met en œuvre le traitement kinésithérapique en adaptant les gestes professionnels réalisés aux caractéristiques de chaque patient • Effectue un bilan final en évaluant avec le patient la réponse aux objectifs de prise en charge • Assure la traçabilité de ses soins (dossier informatisé HM, ICCA, E-muco) • Connaît et respecte les différents protocoles du service et protocoles institutionnels (hygiène...) • Maîtrise le vocabulaire technique lié à son activité • Priorise les prises en charge avec l'équipe • Prend en compte les engagements réciproques conclus avec les unités de soins (contrats clients fournisseurs)
Gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Saisit son activité dans le logiciel CORA
Relations et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Avec le patient et sa famille : <ul style="list-style-type: none"> • Favorise une communication la plus adaptée à l'état de la personne en établissant un climat de confiance et en favorisant son expression

	<ul style="list-style-type: none"> • Explique les objectifs attendus, argumente les choix et priorités pour recueillir le consentement du patient et susciter son adhésion au projet de prise en charge • Explique les gestes réalisés et le déroulement des séances • S'assure de la compréhension du patient <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'équipe de rééducation : <ul style="list-style-type: none"> • Coopère avec les autres kinésithérapeutes, en particulier pour transmettre les informations au kinésithérapeute d'astreinte le week-end et jours fériés • A une mission d'information et de formation auprès de ses collègues suite à des congrès ou formations et/ou dans son domaine de référence. <ul style="list-style-type: none"> • Avec les équipes de soins : <ul style="list-style-type: none"> • Travaille en collaboration avec les différents professionnels de santé (IDE, AS, ergothérapeute, différentes équipes mobiles...) • Participe aux staffs et réunions de concertation pluridisciplinaires • Assure un retour de l'évolution de la prise en charge au médecin prescripteur • S'implique dans la réalisation et la mise en place de protocoles de soins <ul style="list-style-type: none"> • En institutionnel : <ul style="list-style-type: none"> • Participe aux actions de prévention santé en lien avec la maison des usagers • Connait et s'investit dans les projets de soins (services, établissement) dans le cadre de son champ professionnel
<p>Gestion des moyens matériels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien, nettoyage et désinfection du matériel utilisé • Respecte les protocoles d'hygiène en vigueur dans le service • Signale au cadre des incidents, pannes et défaillances de matériel • Déclare les événements indésirables
<p>Veille professionnelle (étude et travaux de recherches et d'innovation), Législation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en place d'innovation dans sa pratique professionnelle • Actualisation de ses connaissances au regard des évolutions réglementaires, documentaires et institutionnelles • Rédaction d'article professionnel • Investissement dans des formations spécifiques lui permettant d'actualiser ses connaissances, développer ses compétences ou perfectionner ses pratiques.

<p>Elaboration et Conduite de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite et coordination d'un projet dans son champ d'intervention avec les professionnels concernés internes et externes au service • Contribution à des projets et des groupes de travail institutionnels • Information et communication des projets. • Organisation et/ou participation aux actions de promotions de la santé
<p>Participation à l'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et accompagner les étudiants durant leur stage en facilitant leur apprentissage • Être responsable et garant des soins réalisés par l'étudiant encadré • Participer à la réalisation de Mise en Situation Professionnelle en collaboration avec le cadre • Participe à l'accueil et l'adaptation à l'emploi des nouveaux arrivants.

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

- Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence)
- S'inscrire dans une cohérence de discours entre IDE, kinésithérapeute, médecin, AS et coopérer avec les différents acteurs.
- Elaborer un diagnostic en kinésithérapie
- Concevoir et conduire un projet de soin dans son domaine de compétences
- Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention et dépistage en kinésithérapie
- Mettre en œuvre les activités de rééducation, de réadaptation et de réinsertion dans le domaine de la kinésithérapie
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Participer au choix du matériel spécifique à sa pratique et à la manutention des patients.
- Respecter les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Respecter les facteurs de risque liés à la pathologie du patient ou à une intervention chirurgicale.
- Savoir appliquer les techniques de kinésithérapie manuelles et/ou instrumentales requises (respiratoire, traumatologie, neurologie, gériatrie, pédiatrie, ...)
- Savoir appliquer les techniques de manutention des patients polytraumatisés et /ou inconscients.
- Préparer le patient et participer aux premiers levés.
- Participer à la prévention des TMS et des troubles orthopédiques liés à l'alitement
- Conduire la ré autonomisation et mettre en place les aides instrumentales nécessaires

✚ **Savoir-être requis**

- Être disponible et organisé
- Avoir de bonnes capacités relationnelles aussi bien avec le patient, l'entourage, l'équipe médicale et paramédicale
- Être tolérant et respecter les représentations de chacun
- Savoir créer une relation de confiance avec le patient et l'entourage
- Avoir le sens de l'écoute, faire preuve d'empathie
- Avoir le sens de la responsabilité et le souci du secret professionnel
- Faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative.
- S'investir dans les projets

✚ **Savoirs requis**

Description	Niveau de connaissance
Communication et relation d'aide	Opérationnel
Education santé	Opérationnel
Ergonomie	Opérationnel
Ethique et déontologie professionnelles	Opérationnel
Kinésithérapie	Approfondi
Médicales générales et/ou scientifiques	Approfondi
Méthode de recherche en soins	Général
Psychologie du handicap	Opérationnel
Qualité	Général
Santé publique	Général
Sport et techniques sportives	Opérationnel
Technologies de l'information et de la communication	Général

Général : Connaissances générales propres à un champ. (Notions de base)

Opérationnel : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier

Approfondi : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné (connaissances avancées ou de pointe)

5. Position dans la structure

✚ Liens hiérarchiques

- Directeur Général
- Directeur des soins – Coordonnateur Général des Soins
- Cadre supérieur de santé pôle transversalité
- Cadre de Santé rééducation fonctionnelle/ UTNC

✚ Liens fonctionnels

Liens fonctionnels internes au service :

- Praticien hospitalier MPR
- Ergothérapeutes
- AS
- Etudiants

Liens fonctionnels externes au service

- Praticiens hospitaliers des unités d'hospitalisation
- Equipes soignantes pluri-professionnelles des unités d'hospitalisation (IDE, AS...)
- Psychologues
- Services sociaux
- DIM
- Services techniques
- Service informatique
- Biomédical
- Pharmacie
- Equipes transversales (EOH, EMSP, UTNC, lutte contre la douleur...)
- Cellule de communication
- Orthophoniste

Liens fonctionnels externes au Centre hospitalier

- Fournisseurs (techniciens SAV)
- Services de rééducation des établissements de proximité et autres établissements
- Masseurs kinésithérapeutes et intervenants libéraux (orthophonistes, pédicures podologues, orthoprothésiste...)
- Professionnels réseaux régionaux (CRCM)
- Formateurs IFMK
- Société de nettoyage

6. Contraintes de fonctionnement

+ Temps de travail

Du lundi au vendredi sur une amplitude horaire de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h36.

Ces horaires s'intègrent au cadre de la convention des horaires modulables du service (cf. règlement intérieur du service de Rééducation Fonctionnelle).

+ Autres contraintes de fonctionnement

Participe aux astreintes en kinésithérapie respiratoire le week-end et les jours fériés

7. Nature et niveau de formation

Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute